

# SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### COMITE SYNDICAL

Séance du 7 mars 2026

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 27 février 2026

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 46

Nombre de voix pouvoirs : 14

Étaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BASTIAN, BERRON, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, PFEFFER, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, PASTOR, MM. BRUPPACHER, HOFFSESS, MULLER, PETER, SCHMITT, STAATH, ZINGRAFF.

Voix : 60  
Pour : 60  
Contre : 0  
Abstentions : 0

#### **OBJET : FA3-2026 : Observatoire de la qualité des rivières**

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et notamment les mesures 1.1.1. « Ménager au quotidien notre ressource en eau » et 1.1.2 « Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le programme d'actions triennal 2026-2028,

VU l'exposé des motifs,

#### **Décision : Le Comité Syndical :**

- décide de poursuivre le travail d'animation et de suivi de l'observatoire de la qualité des rivières (salaires, charges, frais de mission, et achat de matériel de terrain, ...) pour un montant estimatif de 28.200 € TTC.

- décide de poursuivre la réalisation des analyses dans le cadre de l'observatoire de la qualité des cours d'eau sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Le budget estimatif pour l'exercice 2026 s'élève à un montant de 57.900 € TTC (prestation de service, analyses...),

- décide de procéder à une mise à jour et à une réédition du journal « Bi Uns » sur la qualité des cours d'eau pour un montant estimatif de 9.200 € TTC (prestation de communication, graphisme, impression ...),

- décide d'acquérir du matériel de terrain (sondes, consommables pour l'étalonnage et les prélèvements), pour un montant estimatif de 4.000 € TTC.

- sollicite, pour la bonne réalisation de l'opération, les financements suivants :

➤ Agence de l'Eau Rhin Meuse 40% : 37.907,58 €

➤ Europe FEDER 60 % : 61.392,42 €

- décide d'inscrire un crédit total de 99.300 € au budget primitif 2026,

- autorise Mme la Présidente à solliciter les financeurs et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



Accusé de réception en préfecture  
067-256700691-20260307-CS070326DEL17-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2026  
Date de réception préfecture : 09/03/2026